

# **BESSINES INFOS**

Informer, Échanger, Partager ...
... Pour Bien Vivre Ensemble

### L'Édito du Maire

Chères Bessinoises, chers Bessinois

#### Les taux communaux des impôts locaux inchangés depuis 2010 n'augmenteront pas en 2025.

Cette décision prise par le conseil municipal du 24 mars dernier est la conséquence de la gestion rigoureuse que nous menons depuis notre élection en mars 2020 malgré des dépenses de fonctionnement incompressibles et des investissements nécessaires financés sur fonds propres.

#### L'endettement de la commune a été réduit de 30% en 5 ans et aucun nouvel emprunt n'a été souscrit.

Il faut rappeler que la précédente municipalité avait fortement augmenté l'endettement de la commune en souscrivant entre 2016 et 2019, 4 emprunts pour un total de 1 200 000 € interdisant toute possibilité de nouvel endettement. La réduction de l'endettement de notre commune s'est imposée à nous pour assainir cette situation. Et nous l'avons fait sans augmenter vos impôts et sans renoncer aux investissements nécessaires en particulier sur l'école et la voirie.

#### Les travaux d'investissements se poursuivront en 2025 sans recours à l'emprunt.

La réfection de la voirie et des trottoirs rue du Breuil Marais est qui a été gelée pendant la période hivernale pour des contraintes techniques sera finalisée dans les prochaines semaines avec le retour de températures plus clémentes.

La réfection de l'accotement piétonnier de la RD3 entre la maison de santé et le délaissé est prévu d'ici l'été. La consultation des entreprises est lancée et le devis sera validé courant avril.

Ainsi, la municipalité que je conduis travaille depuis le premier jour, dans un cadre contraint, avec le seul souci du bien collectif et l'intérêt général.

Christophe GUINOT Maire de Bessines

#### Dispositif Argent de Poche

Le dispositif Argent de Poche revient pendant les vacances de Pâques pour les jeunes Bessinois de 16 à 18 ans.



Destiné aux jeunes nés entre 2007 et 2009, ce dispositif encadré par le service technique de la commune permet de réaliser des missions qui constituent un engagement citoyen fort au service du territoire.

Chaque mission dure 3h30, dont 30 minutes de pause, sur la matinée (8h30-12h). En contrepartie de ce temps de travail, chaque jeune recevra une indemnisation de 15€.

Les missions se dérouleront sur les différents sites de la commune du mardi 22 au vendredi 25 avril. 3 jeunes maximum pourront être accueillis sur chaque demi-journée. Les enfants intéressés peuvent candidater pour toutes les périodes (une sélection sera faite en fonction du nombre de candidats).

#### Comment s'inscrire avant le 18 avril?

Téléchargez le dossier d'inscription sur le site de la mairie et candidatez !!!

>> https://www.mairie-bessines.fr/dispositif-argent-de-poche\_fr.html

Plus de renseignements au 05.49.09.10.64 ou mairie@mairie-bessines.fr

**RETROUVEZ-NOUS SUR** 





## • • • • • • • Vie Municipale • • • • • • •

## Décisions du Conseil Municipal du 11 février 2025

## Décisions du Conseil Municipal du 24 mars 2025

#### **Délibérations:**

- 1- Convention d'aide aux loisirs 2025 avec la CAF des Deux-Sèvres
- 2- Adhésion à la convention de groupement de commandes et de lancement de la consultation à l'achat de formations pour différentes habilitations techniques et de sécurité avec Niort Agglo
- 3- Adhésion à la convention de formation et d'assistance du personnel à l'utilisation d'un site informatique avec le Centre de Gestion des Deux-Sèvres pour la période de 2025 à 2027

## Comptes-rendus complets consultables en mairie ou sur www.mairie-bessines.fr

#### **Délibérations:**

- 1- Vote du compte de gestion 2024
- 2- Vote du compte administratif 2024 et affectations des résultats
- 3- Vote des taxes directes 2025
- 4- Vote du budget principal 2025
- 5- Modification du RIFSEEP
- 6- Attribution d'une subvention
- 7- Convention relative au soutien à l'Atelier de Chantier d'Insertion de Nature Solidaire
- 8- Convention avec Niort Agglo/RESAH pour les services téléphoniques Orange et autorisation d'engagement de dépenses
- 9- Cession du broyeur de branches communal
- 10- Prolongation de la convention de dépôt de deux sculptures de l'Homme de Bessines par Fabrice Hyber avec Niort Agglo

#### Un point sur les travaux : bâtiments, voiries etc...

Rédigé par Roland LE DREO, adjoint en charge de l'urbanisme, des bâtiments, des travaux et de la voirie, avec le concours de Jean-Claude LOISEAU, conseiller délégué et de Gérard RENAUDET, conseiller municipal, tous deux à la voirie et aux espaces verts.

Voici notre quatrième billet annuel sur le thème. Il est intéressant d'assurer la continuité des précédents, avec la même structure : les bâtiments, les voiries, les espaces verts et enfin le projet de village pour les Seniors. Nous évoquerons, comme les années précédentes, des choses présentes et à venir.

#### La rénovation des bâtiments

Pour l'école, la réfection complète des sanitaires s'est achevée comme prévu courant 2024. Avec une dépense globale de 341 700€, nous avons intégré aux travaux la rénovation de deux classes de maternelle, ainsi que le dortoir. Tout ceci dans le respect des coûts initiaux et des délais prévus. Dès maintenant démarre la remise en état de trois autres locaux de l'école : l'office-cuisine et la salle de motricité, pour la maternelle, et le préau couvert pour l'élémentaire. Les travaux, évalués à 320 000€, débuteront dans le courant de cette année, en visant bien sûr les périodes de congés scolaires pour leur réalisation.

Nous avions évoqué la rénovation énergétique de l'école Jean Richard. Compte tenu du contexte budgétaire présent au niveau national, avec les incertitudes afférentes, nous passerons les ouvrages précédents avant ceci. Tout en restant attentifs aux possibilités financières qui nous seront proposées (subventions...).

D'autres travaux seront nécessaires à l'école, par exemple avec la remise en état des voies intérieures au site, accès, allées, etc... Les études de ces ouvrages sont en cours.

D'autres lieux seront bien sûr soumis à travaux. En voici une liste rapide, et non exhaustive :

- \* Gros Buisson: sécurisation de l'accès vers les vestiaires et vers le club house, avec la couverture de la pergola côté terrain de foot. Ces travaux, sol, toiture, adaptations électriques, sont en phase de chiffrage par les artisans.
- \* l'embarcadère sera remis en état, avec l'appui financier du département dans le cadre du contrat Tourisme et loisirs nautiques.
- \* le cimetière poursuivra sa « remise au propre », déjà engagée avec toutes les démarches nécessaires à l'enlèvement des sépultures menaçant ruine. Pour la collectivité, une dépense de l'ordre de 70 000 € est envisagée.

#### La rénovation des voiries

La rue du Breuil Marais termine sa remise à neuf, avec la maîtrise d'œuvre du géomètre SIT&A Conseil. Fin des travaux programmés pour courant avril 2025. Coût de l'ensemble : 200 000 € ainsi qu'il l'avait été programmé en phase préalable. Nous restons dans le respect des coûts, et des délais bien sûr.

Un autre sujet est en cours de traitement, c'est **le pont n°2 de la rue des 3 ponts**. le diagnostic effectué s'est avéré important puisqu'il a fallu interdire les passages de véhicules supérieurs à 3t5. Une estimation des travaux a été produite par le département, à notre demande, et représente une dépense de 60 000 € pour son renforcement. Nous avons de bonnes perspectives de réalisation sur 2025.

#### D'autres points pour les voiries, sujet sans fin :

- \* route de Sansais (RD3): Une voie sécurisée pour les piétons et pour les cycles sera réalisée entre la maison de santé et le délaissé en haut de la rue des Vallées. Les devis d'entreprises sont à l'examen, et notre objectif est que les travaux soient achevés pour la rentrée scolaire de septembre 2025. Coût prévisionnel de ces travaux : 75 000 €. En parallèle, un passage pour piétons sera mis en place par le département, à notre demande, à hauteur de la cité de Montamisé.
- \* rue des petits prés : Après l'enlèvement des chicanes et l'installation de coussins ralentisseurs, nous travaillons sur la réfection de cette chaussée. Nous essayons d'associer cette réfection de voie à une prolongation de la piste cyclable venant de la zone des Charmes. Cette piste existante sera rénovée et, avec le concours de Niort-Agglo, prolongée jusqu'à l'entrée de la rue des petits prés.

D'où l'intérêt d'en étudier une continuité jusqu'au bourg. Nous en reparlerons. Le projet est là, et ne restera pas sans concrétisation.

\* rond-point de l'Ebaupin : avec Niort-Agglo et le département, nous allons procéder à l'amélioration du passage piétons-cycles entre la zone de la Mude et celle de l'Ebaupin. Ces travaux sont prévus au printemps.

#### L'Homme de Bessines

Apparus il y a plus de trente ans sur le territoire de la commune de Bessines ces statues fontaines ont connu bien des vicissitudes. A l'origine six hommes verts étaient répartis sur la commune.

Pour l'auteur Fabrice Hyber, ces Hommes de Bessines connaîtraient multiplication et mutation tel un virus, ils étaient nés pour conquérir le monde.

<u>Multiplication</u>: l'artiste en a déposé des centaines au cours des expositions à travers le monde.

<u>Mutation</u>: La taille a évolué de 87 cm à 6 m, le matériau passe du bronze, porcelaine, plastique, résine, bois. Le genre voit une femme apparaître au Palais Royal de Paris.

#### La gestion des espaces verts

Entre espace vert et espace de jeux, un aménagement ludique sera réalisé près de la salle de la Grange (voir article CMJ). Cet équipement, voté par le Conseil Municipal des Jeunes et à destination des enfants, sera mis en œuvre sous la maîtrise du Parc.

Pour le rond-point de la route de La Rochelle à hauteur de la RD3 (route de Sansais), l'aménagement est de notre responsabilité. Reste à caler les choses avec le Département, cette voie n'étant pas de notre ressort.

#### Le projet de Village Seniors

Pour terminer, évoquons le projet de village sénior de la rue des Taillées et Pierre Mendès France. Les fouilles archéologiques (coût 200 000 €) seront réalisées avant l'été 2025, sous contrôle de la DRAC. Cette diminution conséquente du coût des fouilles (cf. les précédents n° de Bessines Infos) provient du classement de 5000m² de ce terrain en zone humide dans le cadre du PLUI-D. Elle provient aussi de nos actions auprès de la DRAC pour réduire ces coûts. Les opérateurs immobiliers, pour village et/ou résidence séniors sont toujours présents, leur nombre a été élargi et leur action sera concrétisée dès l'achèvement des fouilles archéologiques.

Je ne bouclerai pas cet article sans remercier, au nom de tous les élus du Conseil Municipal, les agents techniques municipaux pour leur action au quotidien sur l'entretien des bâtiments, des voiries, espaces verts.



Nul n'est prophète en son pays.

Chez nous, il en reste un. Les autres ont disparu dans une grande indifférence, victimes de casseurs, de voleurs ou de collectionneurs indélicats. Cependant certains d'entre vous ont manifesté leur étonnement auprès de la mairie et nous les en remercions. Leur intérêt nous conforte dans nos choix.

Des échanges avec Fabrice Hyber nous ont conduit à construire une sécurisation des statues. Quatre Hommes de Bessines vont réapparaître sécurisés contre le vol et les dégradations. Celui de l'entrée du village sera supprimé en accord avec l'artiste.

#### RÉALISATION DU BUDGET 2024 et BUDGET PRÉVISIONNEL 2025 Rédigé par Marcel BŒUF, Adjoint chargé des finances

#### **EXÉCUTION DU BUDGET 2024**

A la clôture de l'exercice 2024, le budget principal fait apparaître un résultat global positif de 1 181 978,63 € se décomposant comme suit:

## . (€)

#### **Budget de Fonctionnement**

- Recettes: + 312 268,93 €- Dépenses: - 240 762,39 €

- Résultat : + 553 031,32 €

	BUDGET 2024	REALISE 2024
SECTION FONCTIONNEMENT		
Recettes	1 763 891,48	2 076 160,41
Dépenses	1 763 891,48	1 523 129,09
Résultat		553 031,32
SECTION INVESTISSEMENTS		
Recettes	1 443 665,39	1 262 083,98
Dépenses	1 443 665,39	633 136,67
Résultat		628 947,31

Par rapport au budget prévisionnel voté en équilibre entre les recettes et les dépenses, sa réalisation se solde par un excédent de 553 031,32 € en raison de recettes supérieures aux prévisions toujours prudentes et de dépenses toujours maîtrisées.

Ce résultat bénéficiaire est affecté au budget d'investissements 2025 pour 400 000 € et au budget de fonctionnement pour le solde soit 153 031,32 €.

L'exécution du budget, voté équilibre, **fait apparaître un excédent de 628 947,31 €** malgré des recettes inférieures aux prévisions en raison du retard dans le versement des subventions accordées par l'Etat et le département pour la rénovation de l'école en attente du règlement définitif des travaux.

En dépenses, le report de plusieurs projets budgétés se traduit par un différé de dépenses sur l'exercice en cours et leur report sur 2025 (en particulier les fouilles archéologiques sur le terrain des Taillées). Les 2 projets importants exécutés en 2024 sont la rénovation des sanitaires de l'école (paiements : 188 K€) et le démarrage de la réfection de voirie de la rue du Breuil Marais (paiements: 130 K€)

#### **Budget d'Investissements**

- Recettes : - 181 581,41 €

- Dépenses: +810 528,72€

- Résultat : + 628 947,31 €

Ce résultat bénéficiaire est affecté au budget d'investissements 2025.

#### **BUDGET PRÉVISIONNEL 2025**



#### Taux des impôts locaux :

Les taux des impôts locaux inchangés depuis 2010 n'augmenteront pas en 2025

Taxe sur le foncier bâti : 38,95 %
Taxe sur le foncier non bâti : 72,50 %

Taxe d'Habitation sur les résidences secondaires et

locaux vacants: 15,21%

#### **Budget de Fonctionnement:**

Le budget de fonctionnement 2025 s'équilibre en recettes et en dépenses à 1 930 537,92 €.

#### **Budget d'Investissements:**

Compte tenu du virement de 400 000 € de la section fonctionnement, le budget d'investissements s'équilibre en recettes et en dépenses à 1 336 255,17 €.

Les principales dépenses prévues vous ont été présentées dans l'article de Roland LE DREO, 1er adjoint en charge de l'urbanisme, des bâtiments, des travaux et de la voirie. (page suivante)

#### Endettement de la commune :

Au 31 décembre 2024, l'endettement de la commune était de **866 895,26 €** (soit 460 € par habitant). Sans nouvel emprunt, il sera de **798 781,99 € au 31 décembre 2025**.

#### Depuis notre élection en mars 2020 :

- Nous avons réduit l'endettement de la commune de 30 % (soit 379 803,14 €) tout réalisant les travaux de rénovation utiles sans recourir à l'emprunt.
  - Cette réduction de l'endettement (qui était de 1 246 698,40 € au 31/12/2019) s'est imposé à nous pour assainir la situation d'endettement de notre commune résultant de la souscription de 4 emprunts entre 2016 et 2019 pour un total de 1 200 000 €.

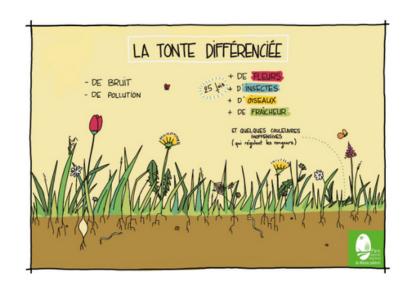
#### Biodiversité

## Espaces verts : un changement progressif des pratiques

Dans toutes les communes, la gestion différenciée des espaces verts devient une priorité pour préserver notre environnement. Cette méthode consiste à adapter l'entretien des espaces végétalisés en fonction de leur nature et de leur usage, afin de favoriser la biodiversité. Elle nous permet également de prioriser le travail des agents communaux dans un contexte de réduction globale des moyens.

En résumé, on pourrait dire :

#### « ENTRETENIR AUTANT QUE NÉCESSAIRE, MAIS AUSSI PEU QUE POSSIBLE »



Ainsi, si les espaces verts les plus fréquentés continueront d'être tondus régulièrement, d'autres secteurs moins utilisés par les piétons seront entretenus moins souvent, voire simplement fauchés une ou deux fois par an. Cette pratique apporte de nombreux bénéfices sur le plan environnemental et organisationnel. Elle implique cependant de changer notre regard sur ce qui est « bien entretenu » ou « sale ».

Nous comptons sur vous pour soutenir cette initiative en respectant le travail des agents communaux et en participant à la dynamique sur vos propres terrains! Vous retrouverez à chaque parution ce petit encart (construit avec le Parc Naturel Régional du Marais poitevin) qui vous expliquera les évolutions en cours et vous donnera des idées à répliquer dans vos jardins.

#### ABC de la biodiversité

#### Bessines fait l'inventaire de sa biodiversité!

Bessines réalise son "Atlas de la biodiversité" (ABC) en collaboration avec le Parc naturel régional du Marais poitevin.

L'ABC vise notamment à mieux connaître le patrimoine naturel de la commune et à partager la connaissance avec les habitants.

Pour cela, des naturalistes vont faire l'inventaire des espèces et des milieux naturels au cours de cette année. Les suivis concerneront principalement les parcelles agricoles ou les boisements.

#### Ne soyez donc pas surpris de voir ces spécialistes déambuler sur notre commune!

Si vous ne souhaitez pas qu'ils passent sur vos parcelles, nous vous invitons à le faire savoir en mairie.



Un inventaire des milieux et espèces présents sur la commune a été réalisé.

En 2024, élus, associations, citoyens ont pu participer à une balade nature. Une réunion animée par Jordane Ancelin, paysagiste au Parc, sur le thème « Les espaces verts écologiques et respectueux de la biodiversité », a eu lieu le 21 février dernier. Deux élus l'accompagnaient : Gérard Renaudet et Frédéric Froment. Cette rencontre a été l'occasion pour les participants de découvrir les différentes pratiques pour entretenir jardins et espaces verts tout en préservant la biodiversité.



Les haies se trouvant en limite de propriétés étaient également au programme des échanges.

Gérard Renaudet, élu et ancien agriculteur, a expliqué aux Bessinois présents : "La haie est un brise-vue et un brise-vent. En taillant régulièrement, vous favorisez une croissance équilibrée

et évitez le développement anarchique des branches qui peuvent devenir trop volumineuses."

Les haies sont également des écosystèmes riches en biodiversité et représentent des abris incontournables pour la faune locale.

Chaque propriétaire d'une haie se situant en limite de propriété est appelé à contacter la mairie pour toute demande d'informations sur les dispositions à prendre.

Crédit photo : Courrier de l'Ouest

#### Informer - Échanger - Partager

#### Compostage à domicile

Si vous le pouvez, faites votre compost vous-même! Vous contribuerez ainsi à réduire le tonnage global de déchets, mais également les émissions de gaz à effet de serre liées à leur transport et à leur traitement. Niort Agglo encourage cette pratique en remettant gratuitement aux habitants qui en font la demande un composteur en bois. Plus de 10 000 foyers sont déjà équipés.

Pour obtenir gratuitement un composteur auprès de Niort Agglo pour vous permettre de faire votre propre compost, il suffit de vérifier les conditions générales d'attribution et d'en réserver un auprès du service PREVALEC, via le lien suivant :

https://www.niortagglo.fr/habiter-etudier/dechets-menagers/je-reduis-mes-dechets/reservation-dun-composteur/index.html



#### **Conseil Municipal des Jeunes**

Le Conseil Municipal des Jeunes organisait le vendredi 21 février, veille des vacances d'hiver, la "Boum des enfants" à la salle de la Grange. Une très belle soirée sous le signe de la musique.

La soirée était animée par un DJ bénévole de talent, Christophe Guinot. La buvette et les crêpes mises en place ont permis aux jeunes de récolter des fonds pour l'achat de matériel récréatif et la réalisation d'une chasse aux œufs pour Pâques.





Avec l'aide de la paysagiste du Parc du Marais Poitevin, les enfants élus au Conseil Municipal des Jeunes ont travaillé sur un projet d'espace ludique et de détente dans l'espace aujourd'hui libre se situant sous la salle de la Grange.

Des cheminements, une arche végétale, de nouveaux arbres et arbustes, des gradins en herbe, des troncs de peupliers, bancs, filets et planchers seront installés par l'entreprise EIVE de Niort entre juin et août prochain.

Ce nouvel espace de détente permettra à tous les Bessinois, petits et grands, de se retrouver pour y vivre de bons moments en famille ou entre amis.

# L'Association des Parents d'Élèves a organisé un très beau carnaval le samedi 15 mars. Un moment convivial et déguisé pour les petits et les grands!



#### **Vie Associative**



Crédit photo : APE de Bessines

#### **Vie Associative**

#### COJUBA poursuit sa volonté de faire découvrir la culture portugaise aux Bessinois.

L'année dernière, l'association avait organisé une soirée dansante avec repas typique. Les convives avaient dégusté un bon plat à base de "bacalhau" (morue), incontournable dans la cuisine portugaise; et tous avaient profité des musiques de bal populaire chantées par Fernando MARTINS. Cette année, COJUBA a proposé une toute autre formule.



Après avoir écouté le duo EUFRASIA, venu nous enchanter avec des mélodies de fado, chacun a pu déguster une assiette de spécialités portugaises (sucrées/salées). La soirée s'est terminée au rythme des musiques de bal populaire et de musiques plus modernes qui a mis sur la piste de danse jeunes et moins jeunes.



Une assemblée de 110 personnes, de tout âge, bessinois, niortais, magnésiens et même un couple venu de Saintes (17) pour apprécier cette belle tradition née dans l'un des plus anciens quartiers de Lisbonne : Alfama.

Ce fado que Amalia RODRIGUES a fait vivre au-delà des frontières portugaises, a été avec brio et élégance chanté par Eufrasia et joué par Jean-Luc (son compagnon). Certes, il manquait sur scène la "guitare portugaise" mais la beauté de la voix de la chanteuse nous a fait oublier cette impasse (volontaire, remplacée par une bande son).

Nombreuses furent les éloges et les compliments des personnes qui quittaient la soirée, émerveillées par la prestation d' EUFRASIA (le groupe porte en effet le nom singulier de la chanteuse) et l'ambiance qu'elle a su mener d'une main de maître grâce à ses interactions avec le public.

Moments inoubliables dans une salle de La Grange décorée pour l'occasion par les bénévoles, avec une exposition de photos sur le thème du Fado.

Merci à tous pour votre présence et votre enthousiasme!

L'aventure de COJUBA continue avec un projet né dernièrement et qui met à contribution l'ASPTT de BESSINES.

En 2026, une petite équipe de jeunes footballeurs bessinois partira vers Airães pour un tournoi de foot. Le projet n'en est qu'à son ébauche mais déjà bien des choses sont calées.

COJUBA organisera en collaboration avec d'autres associations bessinoises des événements en vue de récolter des fonds pour ce projet.

Une recherche de financements très active est menée par l'association de foot de Bessines.



Crédit photos : COJUBA



#### PROGRAMME DU DIMANCHE 11 MAI 2025 Accueil café à la salle de La Grange dès 8h30 Après-midi Randonnée pédestre Repas De 9h à 10h : départ andonnées sur la commune de Bessines 2 circuits : 5 km ou 9 km A partir de 14h00 : animation Dans un souci de préserver l'environnement et de limiter l'apport des déchets dans les poubelles, nous demandons aux participants au repas d'apporter leurs verres, couverts et assiettes. 1) Insérez le bulletin d'inscription dans une enveloppe, accompagné d'un chèque libellé à l'ordre de Bessines animation; 2) Remettez l'enveloppe à votre responsable de section d'activité ou déposez-la ou envoyez-la à l'adresse de : Gérard Turpeau - 52 rue du Four à BESSINES pour le <u>5 avril 2025 dernier délai</u> Contact: bessines.animation@gmail.com COUPON D'INSCRIPTION A DECOUPER ET REMETTRE AVANT LE 5 AVRIL 2025 INSCRIPTION POUR LE DIMANCHE 11 MAI 2025 NOM:.... Prénom ..... Tél : ..... Repas adulte : 12€ x ...... pers. = ...... Repas enfant -12 ans: 5€ X ..... pers. = ...........€ Montant total : ......

## Vide Grenier de l'ACCA

Dimanche 27 avril 2025 Rue du Bourg

Renseignements et inscriptions jusqu'au 18 avril : 06 71 82 31 15 - 06 79 88 92 14

















MARCHÉ DE PRODUCTEURS - ARTISANAT LOCAL VILLAGE ANGÉLIQUE - BALADES EN CALÈCHE ANIMATIONS MUSICALES - ANIMATIONS ENFANTINES RESTAURATION LOCALE - BUVETTE























#### **Publication**

<u>Directeur de la publication :</u> Christophe GUINOT

Date de bouclage :

26 mars 2025

#### **Rédaction / conception :**

Commission communication composée de Marcel BOEUF, Grégory PREUSS, Alain LUSSEAULT, Gérard RENAUDET, Patricia BIZARD et Bérenger BILLEROT Édition : Mars/Avril 2025

**Tirage:** 900 exemplaires Imprimerie RAYNAUD